



ANNEXE TECHNIQUE N° 4
Offre de formation commune sur la prise de poste des coordonnateurs de réussite éducative

| | CNFPT | Acsé |
|-----------------------|--|--|
| Chef de projet | Anne ABA PEREA Valentine CATRYSSSE- SECRETAIN | Sylvie ROGER Serge FRAYSSE Fabienne CHAMBRY |
| Téléphone | 03 83 19 22 26 01 55 27 44 35 | 01 40 02 74 90 01 40 02 73 06 01 40 02 73 75 |
| Adresse e-mail | anne.abaperea@cnfpt.fr valentine.catryssesecretain@cnfpt.fr | sylvie.roger@lacse.fr serge.frayse@lacse.fr fabienne.chambry@lacse.fr |

DESCRIPTION DU PROJET

Article de l'accord-cadre concerné

2.5 Poursuivre le développement d'une offre de service sur le champ de l'éducation

Contexte

Avec la refondation de l'école, le thème de la réussite éducative est un sujet prégnant pour les collectivités territoriales et constitue un axe majeur des interventions conduites par l'Acsé dans le cadre de la politique de la ville, notamment à travers le pilotage du programme de réussite éducative.

Créé en 2005 et aujourd'hui stabilisé, le programme de réussite éducative a su gagner une vraie légitimité au sein des politiques éducatives locales. Attentif à la réussite scolaire des enfants mais ouvert à d'autres dimensions de leur vie (épanouissement culturel, accès aux sports, accès aux soins, développement de l'auto-confiance, équilibre des relations familiales), il veille à mobiliser dans le cadre de parcours personnalisés, les atouts et ressources contribuant au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant.

La fonction de coordonnateur est centrale dans le PRE. Aujourd'hui le suivi, le développement et l'amélioration de la qualité des projets constituent la priorité du coordonnateur. Chargé du pilotage et de la gestion des partenariats (partenariats institutionnels et de terrain), le coordonnateur assure également des fonctions de gestion administrative et financière ainsi que de management d'équipe. Par ailleurs, il reste fortement investi dans les relations avec les enfants et les familles. Cette pluralité de missions va de pair avec une typologie très variable de profils. Le besoin de formation ciblée, lié aux défis posés par l'exercice d'une fonction complexe, se fait donc ressentir.

En 2010, l'Acsé a commandité une étude sur les métiers de la réussite éducative. Sur cette base, le CNFPT et l'Acsé ont décidé d'initier, à titre expérimental, une offre de formation dédiée à la prise de poste des coordonnateurs de réussite éducative.

Description de l'action et objectifs

L'Acsé et le CNFPT organisent le parcours de formation pour les coordonnateurs de réussite éducative en prise de poste.

Il vise à permettre aux coordonnateurs en prise de poste :

- d'acquérir une culture commune
- d'acquérir des outils méthodologiques
- de développer une posture et un positionnement pertinent.

Ce parcours d'une durée de 14 jours est composé des modules suivants :

- Programme de réussite éducative : son histoire
- Programme de réussite éducative : son public
- Positionnement du programme de réussite éducative et du coordonnateur dans le contexte institutionnel
- Animation des projets locaux, gestion des parcours personnalisés
- Outils de gestion du programme de réussite éducative : management, communication et budget
- Gestion de budget
- Communication/ médiatisation.

Ces sessions seront d'une durée d'un à quatre jours et se dérouleront de novembre 2013 à juin 2014 à Paris, soit dans les locaux de l'Acsé, soit au siège du CNFPT à Paris.

Public visé

Coordonnateurs de réussite éducative nouvellement nommés (ou l'exerçant au maximum depuis 3 ans) ou devant intégrer cette fonction dans les 6 mois.
Chaque session de formation est limitée à 15 participants. S'il reste des places, un mois avant le début de chaque session, elles pourront être ouvertes aux référents de parcours de réussite éducative.

Moyens mobilisés (modalités d'organisation et de gestion, moyens financiers le cas échéant)

Modalités d'organisation et de gestion :

Les inscriptions aux sessions de formation seront réalisées par le CNFPT.

Les formations se dérouleront principalement au siège du CNFPT, et occasionnellement dans les locaux de l'Acsé, en fonction de la disponibilité des salles.

Moyens financiers :

Le CNFPT assure la mise en œuvre des modules de son parcours sur son budget.

Le prix moyen d'une journée de formation professionnelle (hors hébergement, transport, locaux et restauration) par stagiaire est de 136 euros. Pour 14 jours de formation pour 15 stagiaires, le prix de la formation est estimé à 28 560 euros.

Sur la base d'une étude réalisée en 2010 par l'Acsé, environ 20% des coordonnateurs de réussite éducative ne sont pas des agents territoriaux.

L'Acisé assure sa part du financement en versant au CNFPT une contrepartie financière 5 712 euros, correspondant à 20% du prix estimatif de la formation.

Le règlement de la participation financière de l'Acisé sera effectué au vu du titre de recettes présenté par le CNFPT.

L'Acisé effectue le paiement sous forme de virement sur le compte bancaire dont les références sont les suivantes :

Nom et adresse : Centre national de la fonction publique territoriale
80 rue de Reuilly
CS 14232
75578 PARIS CEDEX 12

Titulaire du compte : Agence comptable du CNFPT
80 rue de Reuilly
CS 14232
75578 PARIS CEDEX 12

Domiciliation du compte : Recette Générale des Finances de Paris Siège

Code Banque : 10071 -Code Guichet 75000

N° de compte : 00001005162 Clé RIB : 17

BIC : BDFEFRPPXXX

N° SIRET : 180 014 045 02245

Code APE : 804C

Les déjeuners des stagiaires et des intervenants seront pris en charge par le CNFPT ou l'Acisé, en fonction du lieu de la formation.

Le CNFPT et l'ACSE ne prennent pas en charge les frais afférents aux déplacements, aux hébergements et à la restauration (excepté le déjeuner) des stagiaires qui ne sont pas agents territoriaux.

PILOTAGE DU PROJET

Méthodes de travail

Constitution d'un comité de suivi réunissant :

- des représentants du CNFPT (pôle de compétence action éducative - INSET de Nancy et Direction des coopérations)
- des représentants de l'Acisé (Direction de l'éducation de la santé et de la prévention de la délinquance et Direction de l'animation et de l'appui au réseau territorial)

Des échanges réguliers sont prévus entre les partenaires.

Durée et calendrier

Première réunion d'installation du comité de suivi : 4^{ème} trimestre 2013

SUIVI DU PROJET

Communication

Production d'une plaquette de communication commune pour faire connaître le parcours de formation proposé par l'Acisé et le CNFPT. Cette plaquette sera diffusée aux réseaux de professionnels de chacun des partenaires.

Suivi et évaluation de l'action ou du projet

Questionnaires d'évaluation

Propriété des contenus et cession des droits

Cf. Article 7 de l'accord- cadre

Le président du CNFPT



François DELUGA
Maire du Teich

07 NOV. 2013

Le directrice générale de l'Acisé



Laurence GIRARD